

Nicholas Le Pan

Nicholas Le Pan possède une vaste expérience des services financiers. Il a occupé le poste de surintendant des institutions financières du Canada de septembre 2001 à octobre 2006. Auparavant, soit à partir de mai 2000, il avait été surintendant adjoint des institutions financières au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada. Il a également travaillé au Bureau à titre de surintendant adjoint (Supervision) à compter de 1997, où il était responsable des programmes de supervision des banques, des autres institutions de dépôt, des compagnies d'assurance-vie et d'assurances IARD et des régimes de retraite privés sous réglementation fédérale.

M. Le Pan s'est joint au BSIF à titre de surintendant adjoint (Politique) en 1995. Il était chargé de formuler des commentaires au nom du BSIF relativement à l'élaboration des lois, à la préparation de règlements et de lignes directrices, aux précédents, à la détermination et à l'analyse des problèmes émergents ainsi qu'à divers efforts de coordination de la réglementation à l'échelle nationale et internationale, notamment par une représentation au sein du Comité de Bâle.

En 1995, avant de se joindre au BSIF, M. Le Pan a occupé les fonctions de conseiller spécial au ministère des Finances, dirigeant un groupe d'étude qui a rédigé un livre blanc gouvernemental sur le régime de surveillance, d'assurance-dépôts et de protection des titulaires de polices et faisant la promotion d'une loi visant à mettre les propositions en œuvre. Il a également travaillé pour la Direction de la politique du secteur financier du ministère à titre de sous-ministre adjoint, a dirigé, en 1992, l'examen complet des lois régissant les institutions financières canadiennes et a participé activement à des négociations internationales sur les services financiers. Il a siégé au conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Auparavant, il avait occupé diverses fonctions au ministère des Finances, s'occupant de questions fiscales et budgétaires.

Il a été vice-président du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et président du Groupe de mise en œuvre de l'accord de Bâle. Il a en outre été membre d'organismes de supervision chargés de l'application des normes de comptabilité et de vérification canadiennes et l'un des gouverneurs du Conseil canadien sur la reddition de comptes, responsable de la supervision des cabinets de vérification en ce qui a trait au respect des normes. Il est actuellement directeur du Centre de leadership international pour la surveillance du secteur financier de Toronto et offre des services de consultation en matière de services financiers et de questions de réglementation.

M. Le Pan a obtenu avec distinction un baccalauréat ès arts en économie à l'Université Carleton et une maîtrise ès arts en économie à l'Université de Toronto.
